

détaillé faisant voir le règlement effectué avec les locataires de lots hydrauliques à la Chaudière, en la cité d'Ottawa; aussi copie des nouveaux baux passés avec les divers locataires des dits lots hydrauliques.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée, à mardi, le quatrième jour de février prochain à huit heures et demie du soir.

La question concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant le département de géologie, des mines et d'histoire naturelle."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mercredi, le cinquième jour de février prochain.

L'honorable M. Abbott a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant les engrais agricoles."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mercredi, le cinquième jour de février prochain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants.

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 21 janvier 1890.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé

Sir Adolphe Caron, et Messieurs :—Amyot, Blake, Chouinard, Cockburn, Colby, Davies, Davin, Desjardins, Kirkpatrick, O'Brien, Sriver, Thérien, Weldon (Albert), Weldon (Saint-Jean), et Wright, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 21 janvier 1890.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des impressions du Parlement, et que les membres du comité des impressions, savoir :—

Messieurs :—Amyot, Bergin, Bourassa, Bowell, Charlton, Davin, Desjardins, Ellis, Foster, Grandbois, Hickey, Innes, McMullen, Putnam, Somerville, Taylor, Tisdale, Trow et Vanasse, agissent de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.